

## Avis public

### ***PROJET DE STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-LOUIS AU NOUVEAU PARC RIVERAIN DE LACHINE ET AU PARC RENÉ-LÉVESQUE.***

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Le projet consiste à stabiliser près de 5,8 kilomètres de berges du lac Saint-Louis sur les sites publics du nouveau parc riverain de Lachine et du parc René-Lévesque à Montréal. En rétablissant des bandes riveraines résilientes face à l'érosion, le projet vise à pérenniser ces espaces verts, leurs infrastructures et leurs éléments d'intérêt patrimonial, tout en protégeant le milieu hydrique et en enrichissant la biodiversité, au bénéfice de la population.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante :

[https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-02-325](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-02-325)

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 8 septembre 2021, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3933 et 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/inter.htm>.

10 août 2021

Cet avis est publié le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la Ville de Montréal, conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).